

Famille Pik

Icek (Jacques) Pik est né le 14 juin 1904 à Konskie en Pologne. Il se marie à une date inconnue avec Perla Pik née Margules, le 15 juin 1907 à Sieradz en Pologne. A leur arrivée en France, la famille s'installe à Saint-Quentin au 49 rue Michelet¹. Icek y exerce le métier de marchand forain puis de cordonnier alors que Perla est couturière. Le 10 décembre 1934, Perla donne naissance à un fils, Armand (Hermann)². L'année suivante, Icek souscrit à une demande de naturalisation par déclaration pour son fils en lien avec la loi des étrangers de 1927, celle-ci est validée le 8 août 1935 par le tribunal de Paix de Saint-Quentin³. Armand est désormais considéré comme français à partir de cette date.

La famille est une première fois séparée lors de la déclaration de la Seconde guerre mondiale. En effet, en tant que ressortissant étranger polonais, Icek n'est pas mobilisé par l'armée française. Néanmoins, il choisit de s'engager dans la légion étrangère à Bourg-en-Bresse pour combattre en faveur de sa patrie d'adoption⁴. Icek est affecté au 22^e RMVE (régiment de marches volontaires étrangers) qui vient d'être créé le 24 octobre 1939 à Barcarès. Ce régiment autrement appelé « régime ficelle » est composé essentiellement de combattants étrangers dont beaucoup sont des réfugiés juifs polonais. Après le lancement de l'offensive allemande du 10 mai 1940, le 22^e RMVE est cantonné en Alsace. Néanmoins, les premiers revers dans le Nord de la France le contraignent à se replier. Le « Régime ficelle » s'illustre quelques semaines plus tard dans les combats de la Somme dans la région de Villers-Carbonnel entre le 29 et le 31 mai 1940.

À l'issue de ces affrontements, Icek est fait prisonnier. Il est transféré avec plusieurs de ses camarades au Stalag II B, l'un des plus grands camps de prisonniers de guerre allemands⁵. Situé près de Hammerstein, en Poméranie orientale (aujourd'hui Czarne, en Pologne), ce camp accueille dès 1940 des dizaines de milliers de prisonniers, principalement des soldats polonais capturés en 1939, puis des Français, des Belges et plus tard des Soviétiques.

Les conditions de détention y sont particulièrement rudes : surpopulation chronique, nourriture insuffisante et travail forcé dans les commandos agricoles ou forestiers rattachés au camp. Les prisonniers juifs, moins nombreux mais présents dans les contingents polonais et français, sont exposés à des traitements plus durs encore, soumis à des humiliations, des discriminations et souvent affectés aux travaux les plus pénibles. Le Stalag II B est également marqué par un taux de mortalité important, notamment parmi les prisonniers soviétiques à partir de 1941. Icek reste interné dans ce camp au sein d'une communauté de soldats étrangers déracinés, partageant des conditions de vie éprouvantes qui marquent durablement leur parcours. Pendant ce temps, Perla et Armand sont évacués de la ville de Saint-Quentin le 15

¹ Recensement de la ville de Saint-Quentin (1936), Archives municipales de Saint-Quentin

² Acte de naissance d'Armand (Hermann Pik), dossier individuel du SHD Caen,

³ Registre de la baraque n°6 du camp de Pithiviers, 20 M 794, Archives du Loiret. Sur ce registre, une annotation au crayon de papier apparaît en dessous du prénom d'Armand : « acte d'option du 8 août 1935 » à Saint-Quentin.

⁴ Base des volontaires étrangers entre le 1^e septembre 1939 et le 25 juin 1940, fonds UEVACJEA du Mémorial de la Shoah, disponible en ligne sur le site internet : Mémoire des hommes,

⁵ Liste officielle No 77 de prisonniers français. A Paris le 25 février 1941, Gallica.

mai 1940, et se réfugie à Paris. La famille réside au 20, rue d'Oran dans le XVIII^e arrondissement parisien.

Comme la majorité des familles juives, il est possible d'imaginer que Perla en tant que cheffe de famille temporaire en l'absence de son mari s'est prêtée à l'obligation du recensement imposé par les autorités allemandes par l'ordonnance du 27 septembre 1940. Le parcours de la famille Pik sous l'Occupation corroborerait cette hypothèse. En effet, les autorités allemandes connaissent l'existence de la famille Pik, et cela se traduit par l'arrestation du père de famille, Icek, lors de la rafle du XVIII^e le 20 août 1941⁶. Icek fait partie des 4232 hommes arrêtés du 20 au 24 août 1941 lors de la rafle dite du « 11^e arrondissement » organisée par les autorités d'occupation avec l'aide des auxiliaires de police municipale de Paris en représailles d'attentats communistes qui secouent la capitale.

Dès le lendemain de son arrestation, le 21 août 1941, Icek est envoyé au camp de Drancy qui vient juste d'ouvrir ses portes. Icek reste à Drancy jusqu'au 29 avril 1942, date de son transfert au camp de Compiègne Royallieu⁷. Il est déporté le 5 juin 1942 par le convoi n°2. À son arrivée, à Auschwitz, le processus d'extermination dans les chambres à gaz n'est pas encore actif, il est sélectionné pour entrer au camp mais aucune archive disponible ne permet d'identifier son numéro de matricule. Sur le Journal Officiel de la République française, il est identifié comme décédé le 10 juin 1942 soit deux jours après son arrivée⁸. Selon l'historien Serge Klarsfeld, on dénombrait 41 rescapés de ce convoi en 1945.

Séparé du chef de famille, il est possible d'imaginer que Perla s'est prêtée à l'ordonnance du 29 mai 1942 obligeant les Juifs âgés de plus de 6 ans de porter l'étoile jaune. Il est également possible d'imager que son fils, Armand, a dû arborer cet insigne discriminatoire car il est âgé de 8 ans en 1942.

Le 16 juillet 1942, au matin, la police française frappe à la porte de la famille Pik et procède à l'arrestation d'Armand et Perla⁹. Mère et fils sont rassemblés avec toutes les personnes juives arrêtées au Vélodrome d'Hiver. Armand et Perla sont ensuite transférés au camp de Pithiviers le 20 juillet¹⁰. En l'été 1942, les familles sont enregistrées dans des registres dès leur arrivée au camp et dans l'ordre de leur arrivée. Les hommes sont assignés à des baraqués différentes de celles des femmes qui gardent avec elles les enfants de moins de 15 ans. Perla et Armand sont assignés à la baraque n°6 sous le matricule 187 et 188¹¹. Les archives du camp de Pithiviers ne laisse que peu de traces du passage de ces familles dans les camps du Loiret. Néanmoins, une note manuscrite sur l'un des registres précise que Perla a fréquenté l'infirmerie sans qu'on puisse en connaître la raison. Ce qui est sûr néanmoins, c'est que le 2 août 1942, Perla et Armand sont séparés. En effet, le 2 août 1942¹², Perla quitte le camp et est déportée le lendemain depuis Pithiviers via le convoi n°14. À son arrivée à Auschwitz, Perla est

⁶ Fiche individuelle du camp de Drancy de Jacques Pik, Archives nationales de France

⁷ *Ibidem*

⁸ Journal officiel électronique authentifié n° 0028 du 02/02/2019

⁹ Fiche individuelle d'internement au camp de Pithiviers, de Perla et Armand Pik, Archives nationales de France.

¹⁰ *Ibidem*

¹¹ Registre de la baraque n°6 du camp de Pithiviers, 20 M 794, Archives du Loiret

¹² *Ibidem*

sélectionnée pour entrer au camp. Néanmoins, elle décède d'après le Journal officiel de la République française le 14 septembre 1942 sans que les archives allemandes ne laissent véritablement connaître le motif. Isolé, apeuré, Armand subit le même sort. Il est muté le 22 août 1942¹³ en compagnie d'autres enfants vers Drancy, puis il est déporté le 24 août 1942 vers Auschwitz par le convoi n°23. En raison de son âge, Armand ne passe pas le processus de sélection et est assassiné le jour même de son arrivée.

¹³ Fiche individuelle d'internement au camp de Pithiviers, de Perla et Armand Pik, F9/ 5767, Archives nationales de France.